

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°268/2022

A la Société LEDITAC SARL

Après avoir reçu le Contrat du marché n°005/MF/MINEPSP/CABMIN/CGPMP/2018, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix millions cinq cent trente-huit mille sept cent nonante trois, dix centimes (USD 10.538.793,10) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 20/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMB.

Directeur Général g.i